



INSTITUT ACADÉMIQUE DES BÉBÉS

Premier centre de formation professionnelle aux métiers
de la petite enfance au Sénégal!

Certificat Professionnelle de Spécialisation en petite enfance (CPS)



Certificat Professionnelle de Spécialisation en petite enfance (CPS)



Le Certificat Professionnel de Spécialisation (CPS) en petite enfance, Premier diplôme d'Etat au Sénégal proposé par l'Institut Académique des Bébés (IAB), est un programme de formation technique de niveau destiné à doter les professionnels à travers l'Approche par la compétence, d'outils pratiques pour accompagner de manière optimale le développement des jeunes enfants. S'appuyant sur les dernières recherches en neurosciences et en psychologie du développement du jeune enfant, cette formation offre une approche globale de la petite enfance, couvrant les composantes essentielles pour une prise en charge de qualité de la petite enfance tels que l'éveil et la stimulation, la nutrition, infantile, la protection et la socialisation de l'enfant. Le CPS de l'IAB vise à former des professionnels compétents et bienveillants, capables de créer des environnements saints, stimulants et sécurisants pour les tout-petits.

Perspectives professionnelles :

- ✓ Les crèches
- ✓ Les halte-garderies
- ✓ Micro-crèches
- ✓ Écoles maternelles
- ✓ Centres de loisirs
- ✓ Les camps de loisirs
- ✓ Les orphelinats
- ✓ Les pouponnières sociales
- ✓ Toute autre structure de prise en charge des enfants de **0 à 03 ans**.

À la fin de sa formation, la personne diplômée pourra exercer au Sénégal ou à l'international.

Le Certificat Professionnelle de Spécialisation en petite enfance (CPS) est le seul un diplôme d'état petite enfance délivré par le ministère de la formation professionnelle au Sénégal. Il atteste les compétences acquises en fin de parcours de formation de 6-8 mois à IAB.



PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE

LE DIPLÔME S'OBTIENT À L'ISSUE DE 6-8 MOIS, AVEC UNE RECONNAISSANCE UNIQUE QUI PERMET D'EXERCER EN TANT QUE :



Accompagnant éducatif

L'accompagnant éducatif est un professionnel qui intervient auprès des jeunes enfants. Ses missions consistent à :

- Assurer un accompagnement individualisé : Il aide l'enfant à développer ses compétences et à acquérir son autonomie.
- Mettre en œuvre des projets personnalisés : Il élabore et met en œuvre des activités adaptées aux besoins de l'enfant.
- Collaborer avec les familles et les autres professionnels : Il travaille en réseau pour assurer une prise en charge globale de l'enfant.



Auxiliaire de crèche

L'auxiliaire de crèche est un professionnel de la petite enfance qui intervient au sein d'une structure collective (crèche, halte-garderie). Ses principales missions consistent à :

- Accueillir et s'occuper des jeunes enfants : Il assure leur bien-être physique et émotionnel au quotidien.
- Assurer les soins de base : Il aide les enfants à se laver, à manger, à s'habiller, et veille à leur santé.
- Aménager et animer les espaces de jeux : Il crée un environnement sécurisé et stimulant pour les enfants.
- Participer à la mise en œuvre des projets pédagogiques : Il collabore avec l'équipe éducative pour proposer des activités adaptées à l'âge et aux besoins



Assistant maternel

L'assistante maternelle accueille des enfants à son domicile pour assurer leur garde et leur bien-être en l'absence de leurs parents. Ses missions sont similaires à celles d'un auxiliaire de crèche, mais dans un cadre plus familial :

- Accueillir et s'occuper des jeunes enfants : Elle crée un lien affectif fort avec les enfants et leur propose un environnement sécurisant.
- Assurer les soins de base : Elle s'occupe de l'alimentation, de l'hygiène et du sommeil des enfants.
- Stimuler le développement de l'enfant : Elle propose des activités adaptées à l'âge de l'enfant pour favoriser son éveil et son apprentissage.



Animateur/Moniteur

- L'animateur ou le moniteur intervient généralement dans le cadre d'activités périscolaires ou de loisirs. Ses missions peuvent varier selon le contexte, mais elles incluent souvent :
- Proposer des activités ludiques et éducatives : Il organise des jeux, des ateliers créatifs, des sorties...
- Encadrer un groupe d'enfants : Il veille à la sécurité et au bien-être des enfants.
- Développer les compétences sociales et personnelles des enfants : Il favorise l'autonomie, la coopération et la créativité.



Les coûts de la formation :

Ce programme de formation est développé par l'IAB et approuvé en tant que diplôme d'Etat reconnu par le ministère de la formation professionnelle sous l'intitulé : Certificat Professionnel de Spécialité accompagnant éducatif petite enfance. Les coûts de la formation sont à la charge du candidat et sont repartis comme suit :

- Frais d'inscription
 - Mensualité
 - Frais de certification professionnelle
- Possibilité d'octroi de bons de formation subventionnés par le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT) pour alléger les coûts pédagogiques des apprenants.
 - Pour toutes informations relatives aux dates, modalités et conditions de paiement de la formation rendez-vous sur le site : www.iab-afrique.com
 - ou contactez IAB sur :
 - contact@iab-afrique.com
 - +221 77 735 46 49
 - +221 33 829 01 57

Les conditions d'admission :

✓ Niveau d'étude

Niveau BFEM ou équivalent

✓ Les étapes de sélection :

1. Dépôt des candidatures au siège de l'I.A.B, Liberté 6 extension en face camp pénal ou sur le site de l'IAB : www.iab-afrique.com
2. Après l'étude des dossiers, la sélection finale se fera à l'issue des tests écrits et des entretiens.

✓ La durée de la formation :

Formation de 6-8 mois, incluant un stage d'au moins un mois dans une structure d'accueil. La formation se déroule à temps plein et en présentiel à l'Institut Académique des Bébés, Liberté 6 extension.



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de la Formation Professionnelle

